

§) Equipement	
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	HCR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Citignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av ar 1 (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux amers de brouillard	
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	2/ séparé
Essuie-glace	2/ balais avec 2ème lave-glace
Avertisseurs	1/ NIPPON DENSO E 28028 ou d'autres modèles homologues

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	T O Y O T A Hilux 4 WD		
Homologation			
N°	CH	3814 67	
Carrosserie	pont		
Places	total 2	avant	2
Poids à vide	1450	Carburant	D
Charge utile	865	CV-impôt	11,14
Poids total	2315	Cylindree	2188

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- * Entraînement : sur toutes les roues avec libération de la traction avant.
- + Variante de pneus : 7.00 - 16 6 PR 1530 (3,0) Vmax 140 km/h
Variante de jantes : 5,5 JK - 16 acier TOYOTA / DELTA MICS voies AV = 1426 mm AR = 1406 mm.
- ++ Carrosserie : livrable sur demande avec armature et bâche ou pavillon amovible en Polyestère et avec banquettes longitudinales pour le transport occasionnel de personnes (art. 61/1 OCR); sera contrôlé à l'immatriculation.
- §) Equipement : - des bavettes sont obligatoires derrière les roues avant et arrière;
- la sortie de l'échappement sera prolongée vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie.

Inscription dans le permis de circulation: (avec banquettes longitudinales à l'arrière)

128 - Sièges et dispositifs de sécurité pour le transport non professionnel de 8 personnes dans le compartiment de charge sont approuvés.

Lieu et date de l'homologation Safenwil, 18.02.83
Sta/jak

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation